

faisons que semer la division, et ce programme en est certes la preuve.

J'ai présenté deux grands projets en vertu du Programme de projets spéciaux de création d'emplois, monsieur le Président, le premier portait sur la construction d'un château d'eau et d'égoûts à Kirkland Lake et le second, sur l'agrandissement d'un stade à Haileybury. J'ai reçu une lettre du cabinet du ministre m'assurant que le ministre communiquerait avec moi sous peu. On ne crée pas des emplois ainsi, monsieur le Président; on ne fait que retarder les choses, et entre-temps je ne reçois aucun des crédits dont peuvent de prévaloir les députés.

Le dernier budget ne contenait aucune mesure destinée à aider les chômeurs canadiens, monsieur le Président. Des Canadiens qui ont travaillé pendant 20 ans ou 25 ans dans des mines, des scieries, des usines, se retrouvent tout à coup à l'âge de 45, 50 ou 60 ans sans emploi. Il n'y a plus rien pour eux à l'heure actuelle. S'est-on penché sur ce problème dans le budget? Pas du tout. Aborde-t-on la question de l'aide financière accordée à la veuve de 50, 55 ou 60 ans? Absolument pas. Quelles mesures a-t-on prévu pour aider les jeunes diplômés qui s'aperçoivent tout à coup que le seul emploi auquel ils puissent prétendre est celui de chauffeur de taxi? Aucune.

Je voudrais me pencher de nouveau sur les programmes d'emploi, monsieur le Président. La circonscription de Timiskaming a reçu cette année au titre du programme «Canada au travail» \$96 par personne, alors que la circonscription voisine, dont les couleurs politiques diffèrent, a obtenu \$146 par personne. Est-ce là une société juste, monsieur le Président? Je crois fermement que si nous voulons instaurer un bon esprit de collaboration, nous ne saurions pénaliser les chômeurs à cause de leurs opinions politiques.

Des chômeurs ou des assistés sociaux, des gens qui ne peuvent se trouver un emploi, sont laissés pour compte tout simplement parce qu'ils ont, lors d'une élection démocratique, décidé d'appuyer le parti conservateur. On les punit pour cela. Nos vis-à-vis devraient se mettre à la place de ces gens. Aimeraient-ils vivre dans une petite localité et se retrouver après 12 mois sans prestations d'assurance-chômage? Il ne reste plus à ces gens qu'à se rendre aux services du bien-être social de la municipalité, afin de demander humblement d'être pris en charge. Ils n'ont plus d'avenir.

Si nous accordons au gouvernement un pouvoir d'emprunt de 29.5 milliards, monsieur le Président, alors chaque député devrait être traité de la même façon, mais j'ai bien peur que ce ne soit pas le cas sous l'actuel gouvernement. Nous ne pourrions parler d'égalité que lorsque les Canadiens pourraient juger le gouvernement, ce parti qui est au bout de son rouleau, sur le mal qu'il leur a fait. J'exhorte les libéraux à déclencher des élections le plus tôt possible, quel que soit leur chef. Les chômeurs ont souffert, monsieur le Président; des gens ont perdu leur maison, leur entreprise, leur exploitation agricole. Certains, qui ont combattu pour notre pays à de multiples reprises, croyaient en rentrant chez eux retrouver un pays juste.

Je vois qu'il est 13 heures, monsieur le Président. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion d'intervenir aujourd'hui.

**M. le vice-président:** Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

### Article 21 du Règlement

### REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

## DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

### LE REVENU NATIONAL

LA COUR CANADIENNE DE L'IMPÔT—LES AFFAIRES EN SOUFFRANCE

**M. Howard Crosby (Halifax-Ouest):** Monsieur le Président, depuis que les activités du ministère du Revenu national font les manchettes, on a appris que les pratiques comptables et fiscales de ce ministère avaient causé de graves difficultés financières à bon nombre de Canadiens et les avaient parfois acculés à la faillite. Ce qu'il y a de troublant dans cette affaire, c'est que dans bien des cas, dans son désir de lever le plus d'impôts possible, le ministère dépasse les bornes en n'appliquant pas les règles fiscales avec justice.

Pour protéger les contribuables contre les percepteurs trop zélés ou injustes, il faut absolument instituer un tribunal d'appel compétent et accessible à tous les citoyens. Il faudrait qu'il soit composé de personnes indépendantes qui sauraient faire preuve d'impartialité dans leur jugement. Bref, un tel tribunal devrait être une tribune judiciaire où il y aurait moyen de trancher les questions fiscales litigieuses.

En 1983, le Parlement a créé la Cour canadienne de l'impôt afin que les contribuables soient traités équitablement. Le gouvernement a prétendu que les contribuables qui contestaient les évaluations fiscales du ministère du Revenu auraient librement accès à ce tribunal sans qu'il leur en coûte un sou. Mais ce qu'il y a de troublant, c'est que ce tribunal qui vient tout juste d'être créé est déjà débordé, ce qui entraînera des délais indus pour les contribuables concernés. On a toujours intérêt à ce que la justice ne traîne pas, surtout dans le cas des impôts qu'il faut payer d'avance.

Si le ministre du Revenu national (M. Bussières) tient vraiment à faire preuve de justice à l'endroit des contribuables, il doit intervenir immédiatement en dotant la Cour canadienne du personnel et des ressources qui lui permettraient de mieux s'acquitter de la mission que le Parlement lui a confiée.

\* \* \*

[Français]

### LES PARTIS POLITIQUES

L'ATTITUDE DU CHEF DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**M. Gaston Gourde (Lévis):** Monsieur le Président, le chef de l'Opposition officielle récolte ce qu'il a semé. A force de démontrer qu'il n'est qu'une illusion, il est en train de perdre ceux qui auraient pu être ses meilleurs alliés, tous ceux en fait qui se sont fait des illusions sur son compte.

Le leader conservateur de l'Alberta, M. Gary Filmon, ne ménage pas ses mots dans l'édition d'aujourd'hui du journal *The Globe and Mail*... Du Manitoba, je m'excuse... Un jour, dit-il, le chef de l'Opposition... Les conservateurs s'amuse bien! Mais on sait que l'on parle du Manitoba, et on sait d'ailleurs que M. Mulroney, chef de l'Opposition officielle, a refusé d'assister hier soir à une réunion qui regroupait des